

Le Gouvernement engage des réflexions pour assurer l'autonomie financière des Collectivités locales

« Autonomie financière des collectivités locales et efficacité de la dépense publique au niveau des Communes ». C'est sur cette thématique que la candidature du Bénin a été retenue par l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI) dans le cadre de l'édition 2019 de son Programme de Renforcement des Compétences en Gestion des Finances Publiques (RCGFP).

L'objectif du Gouvernement, en optant pour cette thématique, est d'œuvrer à l'enracinement de l'autonomie financière des Collectivités locales par l'identification et la mise en œuvre de mesures et réformes susceptibles de booster la mobilisation des ressources propres des communes et d'améliorer la qualité de la dépense. Pour ce faire et, conformément au protocole de collaboration défini par CABRI, une équipe pluridisciplinaire de six (06) cadres provenant du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale est mise sur pied pour conduire les travaux.

Après un mois de réflexion à l'interne, les membres de l'équipe ont participé du 13 au 16 mai 2019 aux travaux de l'atelier de cadrage organisé par CABRI au profit des pays admis au Programme.

Au cœur des travaux ayant réuni plusieurs autres pays (Ghana, Mali, Ethiopie, Guinée-Conakry, Centra-

frique et Rwanda), l'équipe béninoise s'est penchée sur la problématique de la mise en œuvre de l'autonomie financière des collectivités territoriales en République du Bénin et de la performance financière au niveau local.

Il est à retenir qu'à travers cette problématique, le Gouvernement s'active à jouer ses pleins rôles pour la consolidation et le renforcement de la mise en œuvre de la décentralisation et pour l'amélioration du bien-être des communautés à la base, à travers l'identification de solutions locales et adaptées aux défis de la gouvernance locale.

Les résultats et les conclusions préliminaires de cette ambitieuse étude diagnostique visant, par l'approche de l'adaptation itérative pour la résolution de problèmes (PDIA), l'optimisation des ressources propres des collectivités locales et l'efficacité de la dépense communale sont consignés dans le rapport de mission joint à la présente publication.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

